

## Braccio, Nadia

---

**De:** linda\_be@videotron.ca  
**Envoyé:** 30 janvier 2014 12:50  
**À:** Greffe  
**Objet:** À verser aux dossiers R-3854-2013, phase 2 et R-3863-2013 (observations)

A l'attention de Madame Louise Pelletier.

Grillée par les ondes, je suis hypersensible aux ondes électromagnétiques depuis 1 an.

Je dessinais sur ordinateur dans le domaine de l'ingénierie du sans-fil.

J'ai 7 compteurs intelligents (émetteurs de micro-ondes pulsées) sur le mur de mon condominium.

À proximité d'appareils émettant des micro-ondes la peau me brûle et j'ai des chocs qui me traversent le corps, le coeur, palpitations, céphalées, les oreilles me font mal, j'ai des points noirs dans les yeux et ils se gorgent de sang, la mâchoire veut parfois crochir, des pertes de notion dans l'espace, étourdissement, mon corps grésille, infections chroniques aux yeux, sinus et reins lorsqu'exposé au wifi.

Je souffre maintenant de fatigue chronique et autres symptômes. J'ai été trop exposée au travail et à la maison. J'ai envoyé une mise en demeure à Hydro-Québec les suppliant de m'enlever ces 7 compteurs qui émettent pour des compteurs non communicants, je leur ai envoyé mon diagnostic d'hypersensible aux ondes électromagnétiques mais ils m'ont répondu que les compteurs ne sont pas dangereux et qu'ils émettent très peu. Je savais qu'ils mentaient mais que pouvais-je faire. Je n'avais pas les moyens de payer pour tous les copropriétaires et qu'en plus ils auraient installés des compteurs qui me font aussi mal. J'ai du vendre mon condo. Je ne peux plus travailler. J'ai tout perdu.

J'ai confiance que quelque chose changera et rendra ce monde plus accueillant pour nous.

Linda Bernard



**Animations GRATUITES pour vos emails**

**Cliquez ici !**